

**Décision du 5 juillet 2001 portant nomination
au comité de la prévention et de la précaution**

NOR : *ATED0100179S*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Vu l'arrêté du 30 juillet 1996 portant création du comité de la prévention et de la précaution,

Vu la décision du 8 août 1996 modifiée, fixant la composition du comité de la prévention de la précaution,

Décide :

Sont nommés membres du comité de la prévention et de la précaution :

Mme Cordier (Sylvaine) ;

M. Vindimian (Eric) ;

M. Verger (Philippe) ;

M. Lattes (Armand) ;

*La ministre de l'aménagement
du territoire et de
l'environnement*
Dominique Voynet